

# SPPPI - PACA

## GT-SPPPI SUR L'INFORMATION DU PUBLIC COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 21 NOVEMBRE 2006

### 1. Contexte et introduction

Ce groupe de travail du SPPPI, comme annoncé lors de la réunion plénière du 16 septembre 2006, a notamment vocation à être un lieu d'échange des pratiques entre représentants des Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLICs).

Cette réunion avait pour objet de réfléchir sur les différentes modalités qu'il est possible de mettre en place pour assurer le bon fonctionnement des CLIC, autour des principales missions qui seront les siennes prochainement : les PPRT et l'information du public.

Les premières réunions de CLIC, qui ont eu lieu en 2006, ont montré :

- des difficultés à organiser le fonctionnement avec un nombre de participants relativement important,
- des inquiétudes face à la complexité des PPRT, faisant par le même ressortir un besoin en formation/information des membres,
- des besoins d'outils de travail en groupe et de partage d'information.

#### 1.1. Rappel du rôle de la DRIRE et du SPPPI

La DRIRE a pour mission, notamment en tant que secrétaire du SPPPI PACA, d'animer et de coordonner la mise en place des CLIC de la région.

Elle participe aux CLIC au sein du collège Etat, et contribue notamment à l'information technique des participants sur l'inspection des installations SEVESO.

Enfin, la DRIRE gère les crédits de fonctionnement des CLICs.

Le SPPPI est une instance d'échange au niveau régional. Le groupe de travail sur l'information du public doit être un lieu où des représentants de tous collèges des CLIC évoquent le retour d'expérience des CLIC, partagent leurs problématiques, et cherchent ensemble des solutions permettant aux CLICs d'accomplir au mieux leurs missions.

A ce titre, la DRIRE déplore que plusieurs CLICs, bien que constitués, ne soient pas représentés au groupe de travail du 21 novembre 2006.

#### 1.2. Site Internet des CLIC

La DRIRE a fait réaliser, en concertation avec quelques représentants de CLICs, un site Internet permettant aux CLICs de partager des informations générales et des documents protégés dans un espace restreint. Il permet également d'informer le public sur les travaux des CLICs.

Le site a été présenté. Le contenu de la partie générale du site sera administrée par la DRIRE, au moins dans un premier temps. Par contre, les pages de chaque CLIC sont gérées par les secrétaires et présidents de CLIC. La DRIRE n'exercera aucun contrôle éditorial sur ces pages.

Enfin, des outils de travail en groupe et d'envoi de messages entre membres sont prévus, ou pourront être ajoutés lors d'une mise à jour en 2007 (Forum, Questions/réponses, etc...).

Un courrier informant de la mise en place du site et de la date de la formation viendra compléter cette présentation.

Bien que le fonctionnement du site soit relativement intuitif, une formation pour les futurs contributeurs du site (secrétaires et présidents de CLIC) est prévue le 10 janvier 2006.

Une discussion s'est engagée sur la présence du logotype de l'Etat sur le site. La DRIRE rappelle qu'elle a financé ce projet, mais indique que le logotype pourra être aisément remplacé par un logotype CLIC-PACA qui reste à créer. Il est proposé de s'en tenir à ce logotype, le temps que les présidents et secrétaires de CLIC s'approprient le site et en proposent un nouveau (la création d'un logo par un prestataire coûte plusieurs centaines d'euros). Si la présence de la Marianne constituait un véritable frein à l'utilisation et à la consultation du site, elle pourra être supprimée...

### **1.3. Modalités de fonctionnement**

La DRIRE présente les différentes problématiques de fonctionnement du CLIC soulevées lors des premières réunions.

[Présentation jointe]

Un exemple de projet de règlement intérieur sera diffusé aux membres du groupe de travail pour discussion puis transmission aux présidents de CLIC.

### **1.4. Formation / Information des membres de CLIC**

Il ressort des premières réunions de CLIC un besoin important d'explicitation de la réglementation et des problématiques techniques auxquelles seront confrontés les CLICs.

Par ailleurs, le ministère de l'écologie et du développement durable a préparé des documents d'informations à l'attention des membres de CLICs (sur l'inspection des installations classées, les études de danger et les PPRT). Ces plaquettes seront distribuées lors de prochains CLICs. Un film a également été réalisé par l'INERIS, et sera montré lors des prochains CLICs.

Il est suggéré de faire également appel à des universitaires qui disposent de compétences dans des domaines très variés, tout en étant indépendant des différentes entités représentées dans le CLIC. En fait, il apparaît que chaque collègue peut apporter de l'information suivant proposition .

Enfin, si le recours à des formations plus techniques organisées par la DRIRE notamment pour les représentants de CLIC associés à des PPRT est possible, il est proposé, dans un premier temps, de consacrer des modules de formation d'environ 30 minutes, au début de chaque CLIC. Les thématiques seront choisies par le président parmi des propositions de la DRIRE ou de l'exploitant.

### **1.5. Information du public**

Le CLIC a une obligation d'information du public sur le contenu de ses travaux. Cette information passe par le recours aux média traditionnels ou modernes (site Internet).

La DRIRE indique que le site Internet a été mis en place pour faciliter la mise à disposition de l'information auprès du public. Toutefois, la technologie Internet ne couvrant pas l'ensemble de la population, le recours aux médias classiques est indispensable.

Certains CLICs ont débattu de la question d'inviter des journalistes aux réunions CLICs. Dans un premier temps, la pratique de communiqués de presse semble être la plus facile à mettre en œuvre.

En fonction des sujets abordés au CLIC, certains journalistes « relais » pourront être invités.

La question de la publication de bulletin d'information a été évoquée. L'association CYPRES signale que cette pratique est très chronophage, sans parler du coût de l'impression et de la diffusion. La question d'un abonnement à un bulletin électronique généré par le site Internet des CLIC est abordée. Bien que non prévue initialement, ce système pourra être intégré au site Internet CLIC-PACA en 2007, si le besoin se confirmait lors des prochaines réunions.

Par contre, la DRIRE rappelle que les communes concernées sont systématiquement représentées dans les CLICs, et que les bulletins municipaux peuvent être de bons vecteurs pour informer la population sur les travaux du CLIC.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Ben' or similar, with a long horizontal stroke extending to the right.